



Crédit photo M. Zryd

*La Municipalité et toute l'équipe  
de la commune de Gingins vous souhaitent  
de très belles fêtes de fin d'année  
et vous invitent à leur fenêtre de l'Avent,  
le vendredi 3 décembre dès 18h00,  
sous le préau de l'école !*

## INFOS

### **Fermeture de l'administration communale**

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les bureaux de l'administration communale seront fermés :

**Greffe municipal** : du 16 décembre au 3 janvier

**Contrôle des habitants, bourse communale et service technique** : du 23 décembre au 10 janvier.

En cas d'urgence uniquement, vous pouvez vous adresser au Syndic 079 205 45 61

### **Fermeture de la déchèterie intercommunale**

La déchèterie sera fermée les 24 et 25 décembre ainsi que le 31 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier.



## Le mot du Syndic

**L'année 2021 touche à sa fin et c'est souvent le moment de revoir ce qu'il s'est passé durant les derniers 12 mois et de se fixer des objectifs pour la nouvelle année.**

La première chose qu'on retiendra de l'année 2021 est la continuation de la pandémie COVID-19 qui n'est malheureusement pas encore maîtrisée. Les restrictions des premiers six mois ont été particulièrement difficiles pour les cafés et restaurants et les milieux culturels. Nous espérons tous que le nombre de cas reste sous contrôle afin d'éviter de nouvelles mesures imposées par les autorités fédérales.

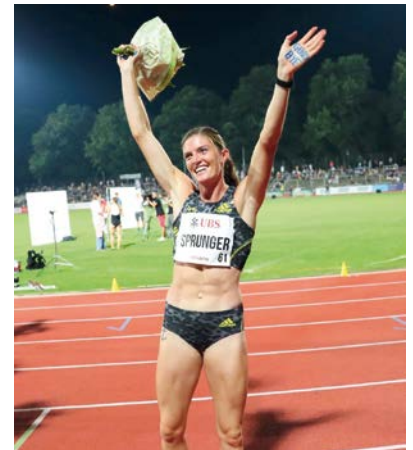
On se souviendra également d'un début d'été maussade, avec beaucoup (ou trop) de pluie. Notre commune a la chance de se situer dans une zone peu exposée aux inondations mais nous avons pu

constater les dégâts ailleurs en Suisse et à l'étranger.

Politiquement, l'année 2021 a été marquée par le renouvellement et l'installation des autorités communales. La Municipalité a accueilli trois nouveaux conseillers qui ont rejoint les quatre membres qui ont souhaité poursuivre leur mandat. Les premiers mois ont passé très vite et les rapports entre la Municipalité et le Conseil peuvent être qualifiés de très bons. Cependant, il n'y a pas encore eu de dossiers compliqués à traiter...

2021 est également l'année de la retraite sportive de l'athlète la plus célèbre et la plus titrée de Gingins, Lea Sprunger, qui sera honorée comme il se doit une fois qu'elle sera sortie du tourbillon provoqué par l'annonce de sa fin de carrière.

Je souhaite que 2022 ne soit pas trop perturbée par la pandémie et



que le temps soit clément afin que les habitants de Gingins puissent pleinement profiter de notre merveilleux village et de ses alentours. De son côté, la Municipalité fera le maximum pour tenter de maintenir, et si possible, augmenter la qualité de vie à Gingins tout en essayant d'équilibrer les comptes communaux.

Hans Brunner

## BIBLIOTHÈQUE

Les bibliothécaires vous souhaitent à toutes et tous de très belles fêtes et vous informent des nouveautés de Noël pour les enfants à lire pendant les vacances :



Quant aux parents, ils pourront se plonger dans cette sélection de romans entre deux fenêtres de l'Avent ou une journée de ski!

SIGNOL Christian : *Là où vivent les hommes*

GRANGÉ Christophe : *Les Promises*

APPANAH Natacha : *Rien ne t'appartient*

VANN David : *Sukkwan Island*

MUSSO Guillaume : *L'inconnue de la Seine*

CARDYN Alia : *Archie*

STEN Camilla : *Le Village*

COBEN Harlan : *Gagné n'est pas joué*

LEDIG Agnès : *La toute petite reine*

COLGAN Jenny : *L'hôtel au bord de l'eau sous la neige*

## La toute-puissance dans la dépendance

Cela fait maintenant environ trois mois que Siméon est venu transformer notre couple en famille. Jusqu'à lui, nous étions unis par une promesse de tendresse, et maintenant, par lui, nous découvrons un nouveau lien, fait de chair et de sang. Et osons le dire, d'un peu de cris, de sourires, et de quelques débordements de fluides...

En m'occupant de mon fils, je découvre un paradoxe: un bébé est tout aussi vulnérable et dépendant qu'il est libre et tout-puissant. Vulnérable et dépendant car ses ressources ne lui permettent pas de se donner par lui-même les moyens de sa survie. Libre et tout-puissant car il n'est retenu par rien pour exprimer ses besoins, ses joies, tristesses et colères, et que le son de sa voix suffit à mettre en alerte ses parents pour qu'ils interrompent leur quotidien afin de se mettre à son service.

À l'approche de Noël, je crois que nous pouvons nous rappeler que cet événement qui a fondé notre ère est surtout celui d'une conviction profonde: le cri d'un nouveau-né suffit à transformer le monde.

Etienne Guilloud, pasteur

Qui vous invite également à découvrir le calendrier de l'Avent de passionnés de poésie en ligne [avententvers.blogspot.ch](http://avententvers.blogspot.ch), qui propose une création poétique chaque jour de l'Avent.

## DES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL

Réuni en séance le 12 octobre dernier, le Conseil communal a refusé l'augmentation du taux d'imposition proposé par la Municipalité. Le taux d'imposition reste ainsi à 60%.

Un second préavis a été présenté et la commission nommée pour décision le 9 décembre prochain. Il s'agit de reconduire le contrat qui lie la Commune de Gingins au Parc

Jura vaudois, pour les années 2023 à 2032.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, les préavis municipaux, l'ordre du jour et les procès-verbaux adoptés sont disponible sur le site internet, onglet « Autorités ».

Nous rappelons que les séances sont publiques, chacun est le bienvenu dans le respect des mesures sanitaires qui prévalent toujours.

La dernière séance de l'année aura lieu le 9 décembre à 18h30 à la salle communale et traitera du budget 2022, du plafond d'endettement et du règlement de police, entre autres.



## La politique facilement expliquée

Tu viens d'avoir 18 ans, tu les auras bientôt ou tu n'as encore jamais voté? Nous t'invitons à découvrir [www.easyvote.ch](http://www.easyvote.ch), le site ou l'application qui a pour objectif d'encourager la participation des jeunes adultes aux votations et élections de notre pays.



Les élections cantonales vaudoises auront lieu le 22 mars 2022, tu pourras ainsi participer activement au choix de celles et ceux qui représenteront tes intérêts dans la politique cantonale pour les cinq prochaines années.

Quelques semaines avant l'élection, le site ou l'application t'expliqueront, de manière simple, compréhensible et politiquement neutre tout ce qu'il faut savoir sur ces élections. Pour qui, pour quoi, comment, combien? Et si tu ne sais pas pour qui voter, un questionnaire te permettra de découvrir quels sont les candidats qui te correspondent le mieux.

Alors, convaincu? Rendez-vous le dimanche 22 mars au bureau de vote, de 10h00 à 11h00!

## LES BRÈVES

### Cases postales

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Poste a adapté son assortiment et surtout, ses prix pour le Service des cases postales. Vous êtes nombreux à en avoir demandé la suppression.

Afin que votre adresse soit mise à jour au niveau cantonal et communal, n'oubliez pas d'informer notre Préposée au Contrôle de l'habitant qui fera le nécessaire à [cdh@gingins.ch](mailto:cdh@gingins.ch).

### La solidarité n'est pas un vain mot

Dès à présent, le temple de Gingins abrite une épicerie solidaire auprès de laquelle vous trouverez des produits de première nécessité alimentaire ou non, à votre disposition. Informations sur place ou auprès du pasteur.



Bonjour!  
En complément de #Ginginsofficiel sur les réseaux, la Municipalité vous annonce l'arrivée d'un groupe Whatsapp dédié aux informations communales.

Alors ça, c'est une bonne idée!  
Et quelles seront ces informations et comment ça marche?



Des informations urgentes ou sanitaires (pollution, incendie, inondations, etc...), des rappels de votation, de manifestations, de séances du Conseil, etc... seront envoyés si nécessaire pour les unes et régulièrement pour les autres. Il ne sera pas possible de répondre sur le groupe afin d'éviter une avalanche de messages.

Intéressant!  
Et comment fait-on pour s'inscrire?



C'est très simple, il suffit d'envoyer un mail avec votre numéro de portable et votre nom à [greffe@gingins.ch](mailto:greffe@gingins.ch) et nous vous ajouterons au groupe.

Merci beaucoup, je vais m'inscrire de ce pas!  
Bonne journée!





## Pour que la pompe à chaleur ne devienne pas une pompe à fric !

La pompe à chaleur (PAC) rencontre un franc succès auprès de nos habitants. Cet engouement n'échappe pas à certaines sociétés qui sollicitent les particuliers à coup d'offres alléchantes, de démarchage abusif ou de rapidité d'exécution sans aucune considération technique. Et la bonne affaire peut virer au cauchemar pour les propriétaires qui devront alors engager de nouveaux et coûteux travaux en plus des sommes déjà investies.

Comme tous les travaux de construction, l'installation d'une pompe à chaleur doit être annoncée à la Commune par le biais d'une demande de permis de construire. Cette procédure permet d'assurer la conformité du projet et d'en contrôler les dispositions légales et réglementaires, en particulier l'ordonnance sur la protection contre le bruit. Elle permet également de préserver les droits des tiers (voisins) et in fine, fournit au propriétaire un droit de construire reconnu.

Le dossier de demande de permis doit être établi par le propriétaire, déposé en 4 exemplaires au greffe municipal, et comprendre :

- Le formulaire de demande de permis selon la procédure 72d RLATC (sur le site communal, onglet constructions);
- Un plan de situation à l'échelle 1:500 ou 1:1000;
- La situation de l'emplacement de la pompe à cha-

leur avec indication du sens de rejet de l'air, de la distance aux limites de propriété et de la distance aux fenêtres voisines;

- Le formulaire « Cercle de bruit »
- Si la maison a été construite avant 1991, un diagnostic amiante des zones touchées par les travaux
- Le descriptif technique de la pompe à chaleur

La demande de permis ainsi que tous les documents doivent être signés par le propriétaires. S'il s'agit d'une copropriété, villa jumelle par exemple, les copropriétaires de la parcelle doivent également signer les documents.

A réception du dossier, il est vérifié par le service technique puis affiché 10 jours au pilier public. S'il n'y a pas d'opposition, le permis pourra être délivré. La procédure dure 5 à 6 semaines.

Notre technicien communal se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

**Certains installateurs de pompes à chaleur n'entreprennent pas les démarches administratives en vue de l'obtention du permis de construire et les « frais administratifs » qu'ils facturent quelques centaines de francs n'y sont pas consacrés.**

Dernier conseil : faites confiance aux entreprises locales !

## Les aînés ont remonté le temps



Un air de liberté retrouvée a soufflé sur les aînés mi-septembre, à l'occasion de leur traditionnelle sortie et ce ne sont pas les nouvelles directives édictées par nos autorités, quelques jours plus tôt, qui ont retenu les membres de cette joyeuse équipe à la maison ! Il faut dire que les organisateurs avaient anticipé en demandant le certificat COVID dès l'inscription.

Guidé par notre Syndic, le groupe a remonté le temps en visitant le Musée de l'horlogerie du Château des Monts, au Locle avant de profiter d'une croisière sur les méandres du Doubs qui leur a permis de rejoindre le Saut du Doubs, et sa cascade d'une hauteur de 27 mètres.

De retour en terres vaudoises, un apéritif bien sympathique attendait la



joyeuse troupe à la salle communale, de quoi terminer cette journée de la plus belle des manières.

**Rendez-vous l'année prochaine !**

## Carte d'identité - comment se faire tirer le portrait !

Vous souhaitez renouveler votre carte d'identité et vous devez fournir une photo qui doit répondre à un nombre de critères très réglementés. Le choix qui s'offre à vous est assez limité; vous pouvez contacter un photographe professionnel, il vous en coûtera une quarantaine de francs; tenter le photomaton mais sans aucune garantie; ou tester l'application (iOS et Android) Photo AiD.

L'application est gratuite, puis les utilisateurs disposent de deux possibilités, une version gratuite ou une payante.

Le Bureau du contrôle de l'habitant vous invite à utiliser la version gratuite et à lui envoyer plusieurs photos dont la meilleure sera sélectionnée. Notre préposée se tient à disposition pour vous aider à utiliser cette application.

Si vous choisissez la version payante et si la photo n'est

pas acceptée par le Centre de biométrie, elle vous sera remboursée. Vous avez également la possibilité de faire imprimer et envoyer les photos directement chez vous.



### LE COIN DES SOCIÉTÉS LOCALES

#### Vovinam

Le Vovinam Vietvodo est un art martial traditionnel d'origine Vietnamiennne, convenant aussi bien aux adultes et juniors, parents inclus. Le club de Gingins, fondé en l'an 2000 suite à une initiative de la « Société de Développement » et au support de la Municipalité, accueille tous les

mardis les enfants de 4 à 12 ans.

Les cours ont lieu dans la grande salle, soit de 16 à 17h pour le groupe de 4 à 6 ans, et 17 à 18h pour les 7 à 12 ans. A noter que les enfants, adolescents et adultes ont également la possibilité de s'entraîner à Coppet les mercredi et jeudi, et Chavannes-

des-Bois le vendredi.

De plus amples informations sur nos activités sont publiées sur le site [www.vovinam.ch](http://www.vovinam.ch). Vous pouvez également nous contacter à l'adresse: [vovinamsuisse@vovinam.ch](mailto:vovinamsuisse@vovinam.ch)

*Christian Vaucher*

#### FC Gingins - 25<sup>e</sup> Camp d'Ovronnaz

Chaque octobre depuis 1997, Le FC Gingins organise son traditionnel camp pour les juniors, filles et garçons, de 8 à 16 ans. Cette année, le camp a donc fêté sa 25<sup>e</sup> édition, grâce à notre Club des 100 qui permet de financer cette semaine sportive, amicale et très attendue! Depuis 3 ans, les juniors du FC Genolier-Begnins participent également à cette superbe expérience et bénéficient d'un cadre exceptionnel au sein d'infrastructures professionnelles sur les hauts du village valaisan d'Ovronnaz.

Le départ fixé dès l'aube le lundi matin permet de suivre le programme hebdomadaire bien rempli. Chaussés de leurs crampons, les jeunes pratiquent leur sport, mais ont également la possibilité de disposer de salles de sport ou de se retrouver derrière un écran pour suivre un match... de foot, de se balader à pied, de partager un pic-nic autour du feu ou de se mesurer à travers un rallye pédestre ou un parcours d'obstacles au cours de journées qui passent à mille à l'heure!

La tant attendue Ligue des Champions du FC Gingins, tournoi qui voit se mélanger des équipes de tout âge, sous les acclamations de parents invités, constitue à n'en pas douter l'apothéose de la semaine. Fair-play et bonne humeur accompagnent les pâtisseries préparées par André Trunz, fidèle sponsor et supporter depuis de nombreuses années. Un grand merci à lui!

Après un dernier entraînement le vendredi matin, c'est le temps de la remise des prix, de la distribution des t-shirts et de la traditionnelle

photo de famille, laissant à chaque junior et accompagnant un souvenir inoubliable de cette semaine, avec une seule envie, celle de revenir l'année prochaine!

Je tiens particulièrement remercier tous les accompagnants dévoués qui n'hésitent pas à consacrer une semaine de vacances au Club. Sans eux, le camp d'Ovronnaz n'existerait tout simplement pas, BRAVO à eux!

Longue vive au camp d'Ovronnaz! Et vive le FC. Gingins!

*Jérôme Penel,*  
*responsable technique du camp*





# Fenêtres de l'Avent 2021

**30** nov.

**Collation-verrée à 18h**  
(certificat Covid)  
FC Gingins  
Buvette

**1**

**Verrée dès 17h<sup>30</sup>**  
Auberge de  
la Croix-Blanche  
Rue de l'Eglise 2

**2**

**Verrée de 18h à 20h**  
Fam. Chambaz-Schaller  
Prédérès

**3**

**Collation - verrée dès 18h**  
Municipalité  
Préau de l'école

**4**

**Bourse aux jouets 10h à 16h**  
Gingins mon Village  
Salle communale

**5**

**Verrée à l'extérieur 18h à 20h**  
Fam. Gojanovic-  
Brunner-Jain-Poynton  
Ch. de la Cheneau 10

**6**

**17h<sup>30</sup> - lecture de contes de Noël**  
**18h<sup>15</sup> - arrivée de la St-Nicolas**  
Gingins mon Village  
Préau de l'école

**7**

**Soupe et verrée dès 18h<sup>30</sup> à 20h<sup>30</sup>**  
Fam. Weber  
Château-Blanc

**8**

**Collation - verrée dès 17h<sup>30</sup>**  
Fam. Maret-Joly  
Prédérès

**9**

**Atelier écriture de 19h à 21h**  
Salle de paroisse

**10**

**Collation dès 17h<sup>30</sup>**  
Auberge de la Poste  
Rue de Derrière 13

**11**

**Verrée dès 19h<sup>30</sup>, concert à 20h**  
Paroisse anglicane  
Temple de Gingins

**12**

**Soupe à le courage dès 18h<sup>30</sup>**  
Fam. Sprunger Addor  
Ch. du Pralenet 30

**13**

**Verrée de 18h à 20h**  
Fondation ASA  
Ch. des Cheseaux 8

**14**

**Verrée et déco biscuits pour les enfants de 18h<sup>30</sup> à 20h**  
Famille Divall/Doebert  
Rte de Givrins 40

**15**

**Verrée à l'extérieur 18h à 20h**  
Bibliothèque  
Rte de Chésereux 12  
**Petit spectacle et apéro - 21h**  
Café Vivant  
Route de Chiblins 28B

**16**

**Verrée-collation 18h<sup>30</sup> à 20h<sup>30</sup>**  
Domaine du Pontet  
Rte de la Dôle 40

**17**

**Collation dès 19h**  
PPE du Bourg  
Rte de Chiblins 4 à 8

**19**

**Spectacle « Au nom de la mère » 18h**  
Paroisse de la Dôle  
Temple de Gingins

**20**

**Verrée de 17h<sup>30</sup> à 20h**  
Fam. Klopfenstein  
Route de Chésereux 50

**21**

**Verrée dès 18h**  
Fam. Hagry-Schmutz  
Rte de Chiblins 15

**22**

**Verrée à l'ext. Dès 18h<sup>30</sup>**  
Stephanie Gicot  
Rte de Chésereux 30

**23**

**Verrée-collation à l'ext. 18h<sup>30</sup>-22h<sup>30</sup>**  
Fam. Gorgerat  
Rue de Derrière 24

**24**

**Verrée de 17h à 18h**  
Au 1<sup>er</sup> Ciel  
Prédérès

## A VOS AGENDAS

### L'agenda de décembre

Date	Manifestation
Du 1 <sup>er</sup> au 24	<b>Les Fenêtres de l'Avent, partout, chez vous!</b>
Vendredi 3 dès 18h <sup>00</sup>	<b>Fenêtre de la Municipalité sous le préau de l'école</b>
Samedi 4 10h <sup>00</sup> à 16h <sup>00</sup>	<b>Bourse aux jouets à la salle communale</b>
Lundi 6 dès 17h <sup>30</sup>	<b>Visite du Saint-Nicolas sous le préau de l'école</b>
Samedi 11 20h <sup>00</sup>	<b>Noël Jazz au temple de Gingins</b>
Samedi 18 17h <sup>00</sup>	<b>Concert de Noël de Let's Gospel au temple de Gland</b>
Dimanche 19 18h <sup>00</sup>	<b>« Au nom de la mère » spectacle au temple de Gingins</b>
Dimanche 26 Portes à 12h <sup>30</sup>	<b>Loto du tir sportif à la salle communale</b>